



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Créteil, le 06 février 2023

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale en charge des
circonscriptions du premier degré

Mesdames et Messieurs les principaux de
collège

Mesdames et Messieurs les proviseurs de
lycée

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'ÉREA

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
d'académie, directrices et directeur
académique des services de l'Éducation
nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-
Denis et du Val-de-Marne

Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale
Établissements
et Vie Scolaire

Affaire suivie par
Muriel Col-Minne
IA-IPR EVS
muriel.col-minne@ac-creteil.fr

Mél : ce.iprevs@ac-creteil.fr
Secrétariat : 01 57 02 68 45

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Objet : Appel à candidature pour les ateliers du dispositif « Ouvrir l'Ecole aux parents pour la Réussite des Enfants » (OEPRE), année scolaire 2023-2024 (ouverture ou renouvellement)

Référence : Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République n° 2013-595 du 08 juillet 2013

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984&categorieLien=id>
Circulaire n° 2017-060 du 08 avril 2017 « Relations école – famille, Dispositif Ouvrir l'Ecole aux parents pour la Réussite des Enfants au titre de l'année scolaire 2017 »

<http://www.education.gouv.fr/pid285bulletinofficiel.html?cidbo=115286>

Pièces jointes : « Fiche de candidature à un atelier OEPRE 2023 – 2024 » (ouverture ou renouvellement)

Le dispositif « Ouvrir l'Ecole aux parents pour la Réussite des Enfants » (OEPRE), co-conduit par le ministère de l'intérieur et le ministère de l'éducation nationale doit permettre :
d'accueillir tous les parents étrangers allophones, francophones ou non francophones, qui souhaitent bénéficier des activités proposées
de cibler en priorité les parents issus des territoires de l'éducation prioritaire, de la politique de la ville et en particulier des cités éducatives.

Les activités proposées aux parents dans ces ateliers ont pour objectif de permettre :
un apprentissage de la langue française (comprendre, parler, lire et écrire) afin de faciliter la compréhension et l'implication des parents à l'Ecole
la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'Ecole vis-à-vis des élèves et de leurs parents
la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française et l'Ecole en particulier.

Si vous souhaitez organiser un atelier pour l'année scolaire 2023 – 2024, qu'il s'agisse d'une ouverture ou d'un renouvellement, je vous invite à renseigner la « Fiche de candidature à un atelier OEPRE » en pièce jointe.

Le dossier est à adresser par courriel aux référents départementaux, au plus tard **le vendredi 21 avril 2023** à :

Seine-et-Marne : Jean-Paul GAUDIN, ce.coeducation77@ac-creteil.fr
Seine-Saint-Denis : Dominique LEVET, dominique.levet1@ac-creteil.fr
Val-de-Marne : Virginie SALVAN, virginie.salvan@ac-creteil.fr

Les projets validés par les autorités préfectorales et académiques au niveau départemental me seront soumis afin de constituer les candidatures qui seront sélectionnées par le comité de pilotage académique.

Les ateliers pourront débuter à partir du lundi 02 octobre 2023, pour s'achever au plus tard le vendredi 28 juin 2024.

Dans l'objectif d'accueillir les familles allophones, non francophones, comme francophones, l'intervenant de votre atelier OEPRE sera mis à votre disposition dès le mois de septembre pour tenir des permanences au sein de votre école ou établissement. Sa mission sera d'accompagner au mieux les parents dans les démarches liées à la scolarisation de leur(s) enfant(s). Il vous appartiendra d'organiser cette mise en place, dont les jours, créneaux et amplitude seront largement communiqués, notamment en direction des familles.

Je vous remercie d'ores et déjà de votre engagement au service de la mise en œuvre de ce dispositif qui, participant de la lutte contre les inégalités, s'avère un enjeu de réussite scolaire de tous les élèves.

